

G/R

TERritoire DU RWANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RWANDA

Kigali, le 2 mars 1956

OBJET:

Instructions Fonds d'Avance.

N° 5.408/ A.I.

RÉSIDENCE

N° 1343



1662

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

de et à

( T O U S )

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un modèle d'attestation à annexer obligatoirement à toute demande de prêt sur Fonds d'Avance pour construction d'habitations pour indigènes, à l'appui du paragraphe IV Capital du formulaire type. La même attestation sera éventuellement fournie par l'Organisme bancaire si le capital est consigné en banque.-

Pour le Résident du Rwanda en route,  
Le Résident-Adjoint, R. BOURGEOIS.-

A T T E S T A T I O N .-

Je soussigné, Directeur de la Succursale  
de la Caisse d'Epargne du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi  
à . . . . ., atteste que le compte épargne n° . . . .  
du nommé . . . . .  
s'élève, en date du . . . . . à la somme de . . . . .  
(en toutes lettres)

Cette somme a été consignée à seule fin de  
financement d'une construction, pour laquelle un prêt  
a été sollicité du Fonds d'Avance . Cette consignation  
ne peut prendre fin qu'avec l'Autorisation de Monsieur  
l'Administrateur de Territoire de . . . . .

Sé. . . . .